

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220926-312259-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2022

Affiché le 5 octobre 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26 SEPTEMBRE 2022  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022**

**Suite à la convocation en date du 12 septembre 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Sylvie CLERC donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Barbara COEVOET, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Doriane BECUE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Christian POIRET, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Max-André PICK.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Claudine DEROEUX, Stéphane DIEUSAERT.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Valentin BELLEVAL, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Mickaël HIRAUX, Eric RENAUD, Marie SANDRA, Aude VAN CAUWENBERGE.

**OBJET** : Création de 10 postes permanents au Service Tourisme à la Direction des Territoires et Transitions, au sein de la Direction Générale Adjointe Solidarité Territoriale

Vu le rapport DRH/2022/364

Vu l'avis en date du 19 septembre 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

**DECIDE à l'unanimité:**

- de créer 10 postes permanents à temps complet au tableau des effectifs avec la répartition par grade suivante, pour un coût global annuel estimé à 571 400 € ;

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Nombre
A	Attachés territoriaux	Attaché ;	6
A	Attachés territoriaux	Attaché principal	1
B	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	3

- d'imputer les dépenses correspondantes au budget départemental.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 40.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Madame BOCQUET, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 16 h 41.

Au moment du vote, 58 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 12

Absents sans procuration : 12

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

### 1.3

#### Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	70
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	70 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Contre :	0

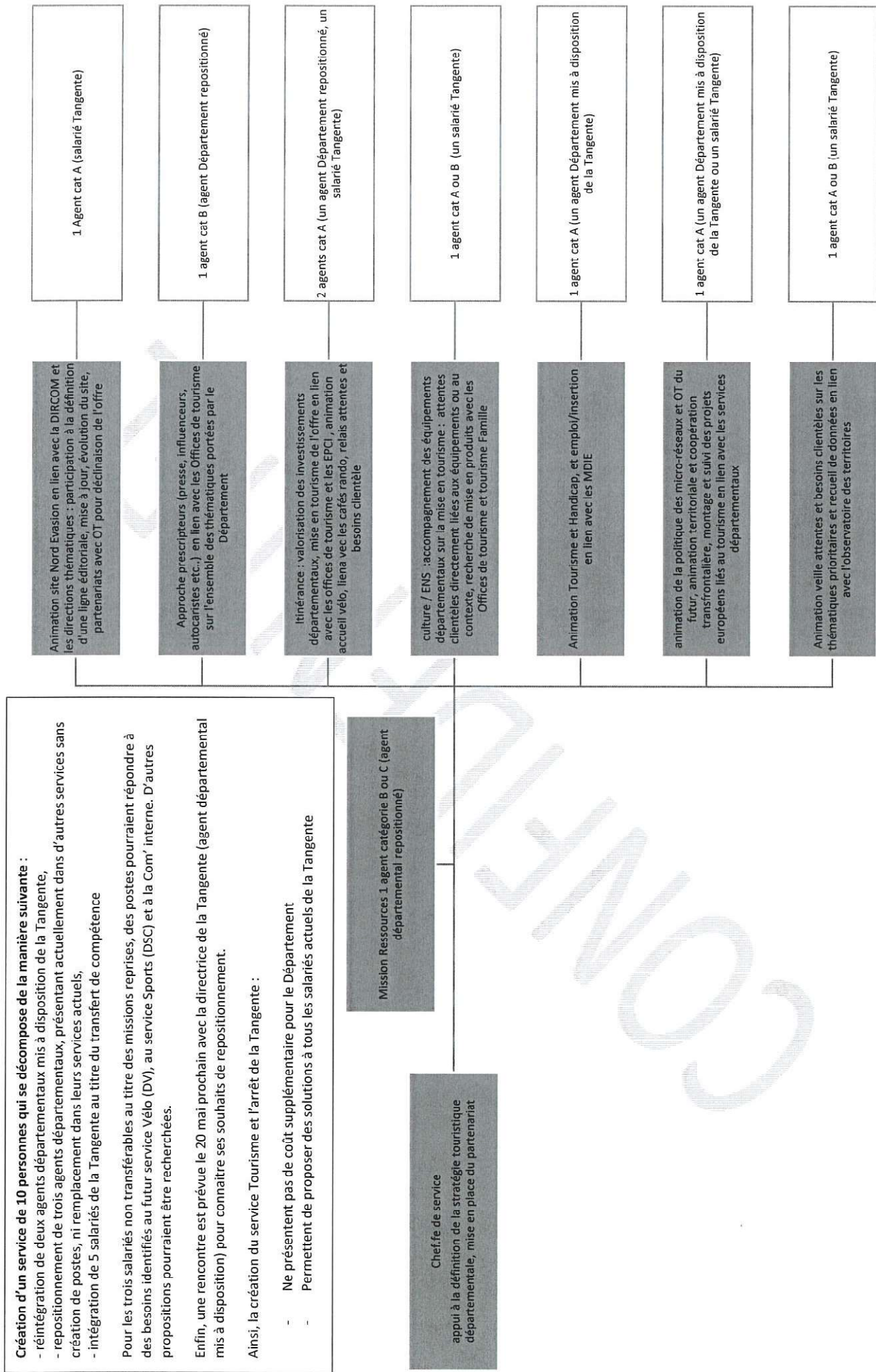
Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE : Intégration de la compétence Tourisme au Département, projet d'organigramme sur service Tourisme.



**CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion du 26 septembre 2022**

**OBJET** : Création de 10 postes permanents au Service Tourisme à la Direction des Territoires et Transitions, au sein de la Direction Générale Adjointe Solidarité Territoriale

L'évolution de la politique touristique départementale engendre l'intégration des activités de « la Tangente », agence d'innovation touristique du Nord, au sein de la Direction Générale Adjointe Solidarité Territoriale, au Service Tourisme de la Direction des Territoires et des Transitions.

Le Service Tourisme aura pour objectifs de :

- promouvoir le territoire du Département du Nord vers les habitants (tourisme et loisirs) et les marchés proches notamment autour de l'itinérance au travers d'un outil fiable et de référence, et développer les publications et outils pratiques ;
- animer, aux côtés de l'association tête de réseau, « Offices de Tourisme du Nord – Relais Territorial », le réseau des offices de tourisme du Département favorisant les échanges interterritoriaux, les projets et coopérations, et une promotion commune vers les marchés étrangers de proximité, et animer le développement et la qualité des services en lien avec l'itinérance (marque Accueil Vélo, Cafés Rando...) ;
- fédérer la mise en tourisme des engagements départementaux (musées/équipements culturels, espaces naturels, itinéraires de randonnée, sports de nature...) ;
- connaître l'évolution des attentes clientèles, identifier les évolutions générales des offres en matière de tourisme, et conforter les outils d'observation, d'analyse et de mise à disposition des données ;
- intégrer les habitants du Nord dans la stratégie touristique : cible loisirs de proximité, accessibilité aux personnes en situation de handicap, développement de la valorisation des métiers du tourisme auprès des personnes en insertion.

La présentation de la future organisation du service est expliquée dans l'annexe jointe au rapport.

Aussi, il est nécessaire de créer 10 postes permanents répartis de la façon suivante :

- 1 poste de Responsable de service ;
- 5 postes de Chef de projet tourisme ;
- 3 postes de Chargé de mission développement touristique ;
- 1 poste d'Assistant administratif.

Ces 10 postes représentent un coût global annuel estimé à 571 400 €.

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont

créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Je propose au Conseil départemental :

- de créer 10 postes permanents à temps complet au tableau des effectifs avec la répartition par grade suivante, pour un coût global annuel estimé à 571 400 € ;

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Nombre
A	Attachés territoriaux	Attaché ;	6
A	Attachés territoriaux	Attaché principal	1
B	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	3

- d'imputer les dépenses correspondantes au budget départemental.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
36002OP006	36002E01	83 835 836	51 501 269	137 846
36002OP006	36002E01	BP 2023		571 400

Christian POIRET  
Président du Département du Nord